



A Melun, le 7 janvier 2021

COMMUNIQUÉ CTL DU 07/01/2021

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les premiers effets de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité sont visibles dans notre Direction. La mise en place des Services de Gestion Comptable de Chelles, Coulommiers, Meaux, Provins, la création du SIP de Lagny entraînent de nombreuses fermetures et réorganisations de services : fermeture des trésoreries de Bussy St Georges, Magny le Hongre, Rozay-en-Brie, Roissy-en-Brie, Claye-Souilly, Nangis, Marne-La-Vallée, fermeture du SIP de Chelles..., près d'une centaine d'agent·es sont et seront impacté·es dans leur vie professionnelle mais également personnelle.

Dans le même temps, la crise sanitaire est toujours présente.

Aucun bilan service par service portant sur le moral des agent·es, leurs conditions de travail, les difficultés ou les aménagements à effectuer sur les applicatifs, les relations professionnelles, l'organisation du travail avec des modes de travail mixtes (présentiel et télétravail) n'a été effectué au regard de cette crise. À cette période compliquée pour tout un chacun vous allez maintenant ajouter la suppression de 45 emplois.

Autrement dit, vous allez supprimer un emploi tous les 8 jours à la DDFiP 77 au cours de l'année 2021. Ces suppressions viendront un peu plus affaiblir les services, augmenter les charges de travail des agent·es, accentuer les situations de souffrance au travail mais aussi impacter la qualité du service public rendu aux usager·ères. Vous fragilisez un peu plus les agent·es dans ce contexte suffisamment anxiogène.

Non sans vous contenter d'imposer vos choix en matière de restructurations, regroupements de services, déménagements en cette période inédite, vous enfoncez le clou en supprimant encore des emplois.

La situation actuelle n'est-elle pas suffisamment gravissime pour éviter d'affaiblir un peu plus le service public, dont nous mesurons bien toute l'importance dans la gestion de cette crise sanitaire.

Alors, abandon immédiat des 45 suppressions d'emplois pour le 77 et réimplantation des emplois supprimés pour l'exécution de nos missions.

Suspension immédiate de toutes les fermetures et fusions de service, abandon du NRP et de la démétropolisation.

Au regard de la qualité du dialogue social lors du CTL du 10 novembre 2020, au cours duquel vous avez de nouveau minimisé la parole des élu·es et fait preuve parfois de mépris à leur égard, mais aussi au regard de l'ordre du jour de ce présent CTL, les élu·es de Solidaires Finances Publiques 77, CGT Finances Publiques 77, FO DGFIP et de l'alliance CFTC-CFTC DDFiP77 ont décidé de boycotter cette première convocation du CTL et souhaitent que ce communiqué soit annexé au PV de carence.